Champ d'application : Instructions d'installation des revêtements de sol vinyles hétérogènes en lés IVC en pose libre et en pose libre assistée

Les présentes instructions précisent les exigences les plus importantes à respecter avant, pendant et après l'installation de votre revêtement de sol vinyle en rouleau. Afin d'obtenir les meilleurs résultats et de respecter nos Conditions Générales de Vente ainsi que les clauses de garantie du produit, ces instructions doivent être scrupuleusement suivies par toutes les parties concernées. Si des réglementations, normes et/ou pratiques locales plus strictes sont applicables, nos Conditions Générales et clauses de garantie ne seront valables que si ces exigences plus strictes sont respectées. Aucune réclamation au titre de la garantie ne sera acceptée en cas de stockage, de manutention, d'installation ou d'utilisation incorrects, ni en cas de mauvais entretien, de dommages ou de taches.

1. Aptitude à l'emploi

Le choix du revêtement de sol est essentiel pour garantir une expérience utilisateur optimale. Le revêtement de sol vinyle en rouleau sélectionné répond aux exigences des normes et spécifications indiquées dans les fiches techniques.
Une installation correcte du revêtement nécessite de l'expérience et des connaissances afin de garantir le meilleur résultat possible. Unilin propose des formations dans son centre de formation ainsi qu'une assistance de ses responsables techniques locaux sur demande.
Veillez à toujours utiliser les équipements de protection individuelle et les mesures de sécurité ergonomiques appropriés. Les produits dotés d'un envers textile doivent être installés avec des gants.
Conditions générales pour les revêtements de sol vinyle en rouleau en pose libre et pose libre assistée :

- Les revêtements de sol vinyle en rouleau sont exclusivement destinés à une installation en intérieur.
- Ne bloquez pas les mouvements du revêtement de sol et n'utilisez pas de colle sur la surface du vinyle pour fixer des meubles ou d'autres éléments.
- Les revêtements de sol en pose libre ou en pose semi-libre ne sont pas conçus pour les sols de sécurité, les rampes, les salles d'eau, les zones humides et ne doivent pas être installés dans des locaux très humides ou au-dessus d'un siphon de sol intégré. Dans les locaux où des chaises à roulettes sont ou seront fréquemment utilisées, le revêtement de sol doit être collé sur toute sa surface à l'aide d'un adhésif en dispersion aqueuse. Il est essentiel d'éviter toute infiltration ou accumulation d'eau sous ou sur le revêtement de sol. Évitez également de conserver ou de stocker le revêtement dans des conditions d'humidité importante.
- Le type de support, la dimension de la pièce ainsi que le type ou l'épaisseur du produit sont des paramètres essentiels pour le choix d'un revêtement de sol vinyle en lés en pose libre ou en pose semi-libre.
- Ne pas stocker le revêtement dans des conditions de forte humidité.
- Le revêtement de sol vinyle en rouleau peut être sensible à une surexposition ou à une sous-exposition à la lumière naturelle, ce qui peut provoquer des décolorations ou des différences de teinte dans une même pièce. Veillez à prévoir une lumière naturelle suffisante avec une protection solaire adaptée.
- Évitez l'installation dans des locaux dépourvus d'éclairage naturel ou artificiel ainsi que dans les espaces excessivement exposés à la lumière directe du soleil à travers des surfaces vitrées non protégées. N'installez pas le revêtement dans des zones soumises à des températures extrêmement élevées ou basses (telles que, sans s'y limiter, les vérandas, les porches saisonniers, les abords de piscines, les espaces bien-être et les saunas, ou les locaux non chauffés).
- Après l'installation, la température ambiante doit de préférence être comprise entre 6 °C et 30 °C, avec une plage absolue minimale et maximale de 0 °C à 45 °C. Pour les installations dans des zones

soumises à des températures élevées ou à d'importantes variations de température, nous recommandons l'utilisation d'une préparation de support appropriée ainsi que d'un adhésif adapté.

- Peut être installé sur des supports en béton, chape ciment, anhydrite (sulfate de calcium), bois, contreplaqué, panneaux de particules et carrelage céramique, ainsi que sur des planchers techniques surélevés, moyennant une préparation adéquate du support. Certains produits vinyles avec envers textile ou double voile de verre peuvent être posés sur des revêtements de sol contenant de l'amiante ou sur des sols carrelés sans utilisation d'enduit de lissage pour masquer les joints. Selon les indications de la fiche technique du produit, certains supports existants peuvent être recouverts d'un revêtement de sol vinyle en lés. Toutefois, il convient d'éviter la pose sur un revêtement vinyle acoustique ou sur une moquette afin de prévenir les risques de marquage ou d'enfoncement.
- Les applications IVC Solutions sont très spécifiques. Le support doit être plan, propre, sain sec et dur. Il sera exempt du risque de remontée d'humidité et les exigences relatives au sens de pose des rouleaux doivent être respectées. Pour les projets, commandez exclusivement des rouleaux de 2 m et respectez l'orientation de pose ainsi que les numéros de lot et de rouleau afin d'éviter les différences visuelles de teinte et d'impression.
- Le revêtement est compatible avec les systèmes de chauffage et/ou de refroidissement par le sol à eau. Il est recommandé de régler la température du système à ±5 °C par rapport à la température ambiante initiale. La température de surface du support ne doit jamais dépasser 29°C (EN1264-partieII) ni descendre sous le point de rosée.
- L'installation n'est pas recommandée sur des systèmes de chauffage par le sol électrique ou à film infrarouge sans confirmation de leur compatibilité avec notre revêtement de sol par le fabricant de ces systèmes de chauffage. IVC ne garantit ni la compatibilité de ses revêtements de sol avec de tels systèmes de chauffage, ni la conformité de l'installation combinée aux normes applicables et aux limites de température. IVC ne pourra accepter aucune réclamation au titre de la garantie ni aucune responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de tels systèmes de chauffage ou y étant liés, y compris l'expansion incontrôlée, la formation d'ondulations ou le brunissement/la carbonisation du revêtement.

2. Réception, stockage et transport interne

a. <u>Réception et déchargement</u>

- Vérifiez que les marchandises livrées correspondent aux quantités, références et dimensions commandées. Aucune réclamation relative à la réception initiale ne sera acceptée plus de 24 heures après la réception.
- Lors du déchargement, veillez à ne pas endommager les rouleaux. Ils doivent être déchargés à l'aide d'un chariot élévateur équipé d'un éperon ou d'un dispositif de manutention adapté aux rouleaux.
- Tout dommage constaté à la réception doit être mentionné sur les documents de transport (CMR).
- Utilisez un équipement approprié pour transporter les rouleaux vers la zone de stockage.

b. <u>Stockage</u>

Attention : L'empilage des rouleaux peut entraîner des blessures, endommager l'environnement immédiat et détériorer le produit lui-même.

- Le revêtement doit être stocké entre 2 °C et 35 °C dans un local intérieur sec, ventilé ou climatisé afin de réduire les risques de condensation et de dommages permanents.

- Les rouleaux de 2 m doivent être stockés verticalement. Le haut du rouleau est indiqué sur l'étiquette.
- Lorsque le stockage vertical n'est pas possible (rouleaux de 4 m), le stockage horizontal est autorisé. Ne pas empiler les rouleaux et les faire pivoter tous les 3 à 4 jours afin de limiter les marques de pression.
- L'installation doit être réalisée dès que possible après réception du produit.

- La durée de stockage recommandée est de 6 à 12 mois. Veillez à ce que les étiquettes restent visibles.

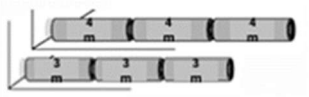

c. Acclimatation avant l'installation

Attention : un stockage ou une acclimatation incorrecte peuvent entraîner des marques de stockage permanentes.

- Les revêtements de sol vinyle en rouleau doivent être acclimatés pendant 24 à 48 heures avant leur installation dans la pièce concernée ou dans une zone présentant des conditions similaires. Les conditions d'acclimatation doivent être aussi proches que possible des conditions de pose. Maintenez une température comprise entre 15°C et 30°C et une humidité relative maximale de 75 % HR. Conservez le matériau à l'abri d'une exposition continue au soleil ainsi que des systèmes de chauffage ou de refroidissement afin de garantir une acclimatation progressive.

- Largeur 2 m : découpez le matériau en lés, puis réenroulez-les légèrement. Stockez les rouleaux en position verticale pendant l'acclimatation. Ne réenroulez pas le matériau dans le sens inverse du rouleau d'origine, car cela peut provoquer des marques de stockage.

- Largeur 4 m : découpez les lés aux longueurs requises et posez-les à plat pour l'acclimatation. Ne pliez pas les lés découpés.

- Découpez les lés en prévoyant une marge supplémentaire de 5 à 10 cm, en prenant en compte les remontées en plinthes s'il y en a. Cela facilitera l'ajustement correct contre les murs et au niveau des joints.

- Si, après acclimatation, les lés restent excessivement rigides, manipulez délicatement le matériau afin de réduire les tensions et de minimiser les ondulations. Afin de relaxer le revêtement, vous pouvez le maroufler à l'aide d'un rouleau à maroufler de 50 kg.

3. Avant l'installation

a. Inspection visuelle

Attention : l'installation d'un revêtement présentant des défauts visibles constitue une acceptation de l'état et de la qualité du produit. Aucune réclamation concernant de tels défauts ne sera acceptée après l'installation.

- Uniformité de la couleur : lors de la fabrication des revêtements de sol, certaines variations de teinte sont inévitables. Le revêtement doit donc être contrôlé avant la pose afin de vérifier l'uniformité des couleurs. De légères variations de teinte liées à la production sont considérées comme acceptables.
- Inspectez toujours le produit avant son installation à une distance d'observation normale (2 m sous un angle de 45°), en utilisant la lumière naturelle ou l'éclairage définitif de la pièce. N'utilisez pas de projecteurs, d'éclairages temporaires ou d'éclairages de chantier pour cette inspection.
- Vérifiez que le matériau ne présente aucun dommage visible, défaut, irrégularité d'impression ou variation de couleur, tant au sein d'un même rouleau qu'entre différents rouleaux.
- Vérifiez que les matériaux reçus correspondent à ceux commandés, notamment :
  - Le bon décor;
  - Le bon type de produit ;
  - Le numéro de lot (lot de couleur unique) ;
  - La numérotation croissante des rouleaux (voir l'étiquette du rouleau) ;
  - Le sens et l'orientation de pose requis.
- Conservez les étiquettes de tous les rouleaux jusqu'à ce que l'installation soit terminée, contrôlée et acceptée.

b. Préparation de l'installation

Plan de pose

- Mesurez la longueur et la largeur maximales de la pièce en tenant compte des renfoncements, angles et passages de portes.
- Planifiez l'installation en commençant par le mur opposé à l'ouverture de la porte. Étudiez à l'avance l'agencement de la pièce, le décor et le plan de pose, et évitez de placer les joints :
  - Dans les embrasures de porte ;

- Dans les zones de circulation principales ;
- Dans les zones soumises au passage de chaises à roulettes.

- Tenez compte de l'alignement des motifs, notamment pour les décors imitation bois, et prévoyez un décalage d'environ 10 cm au niveau des joints.
- Il est recommandé d'installer le revêtement dans le sens du trafic.
- Si la pièce est relativement carrée, posez les lés parallèlement à la lumière naturelle entrante ou au mur dominant.
- Dans les pièces longues et étroites, posez les lés dans le sens de la plus grande dimension de la pièce.
- Dans les couloirs, le revêtement peut être posé parallèlement (recommandé) ou perpendiculairement (pour limiter les chutes) au sens du passage.
- La réduction du nombre de joints permet généralement d'obtenir le meilleur résultat esthétique.
- Lors de la définition du plan de pose, trouvez le meilleur compromis entre l'aspect visuel et la consommation de matériau.
- Lorsque cela est applicable, respectez les exigences relatives aux niveaux de gris conformément à la norme EN 20105-A02 (Allemagne uniquement).
- N'intégrez pas de petites chutes dans le revêtement fini, sauf si la continuité du motif et de la couleur peut être garantie.
- Planifiez soigneusement l'implantation du motif afin d'éviter la présence de bandes étroites en périphérie de la zone d'installation.

Séquence des rouleaux et sens de pose du vinyle

- N'utilisez pas de matériaux provenant de plusieurs lots dans une même pièce, car le non-respect de la séquence des rouleaux ou le mélange de lots de couleur (lots de production différents) peut entraîner des variations de couleur visibles.
- Respectez l'orientation de pose prédéfinie indiquée sur l'étiquette du rouleau de vinyle. Cette indication précise comment les lés adjacents doivent être posés afin d'obtenir l'aspect visuel souhaité. Une orientation incorrecte ou l'utilisation excessive de sous-découpes (petites découpes ou chutes) peut entraîner des différences de teinte. Veuillez noter que les marquages figurant au dos du vinyle indiquent le sens de fabrication du rouleau.
- Pour les rouleaux de 4 m de large, les règles générales d'orientation sont moins critiques. Aucune indication de gauche (L) ou de droite (R) n'est requise. Cependant, afin d'obtenir une répétition optimale du motif et le meilleur rendu visuel, respectez le sens de la flèche indiqué sur l'étiquette du rouleau.
- Pour les rouleaux de 2 à 3 m, l'orientation de pose est importante en raison du refendage des rouleaux de 4 m en rouleaux de 2 à 3 m.
  - **Décors Bois et décors Bois contenant des particules argentées**: Il est préférable d'utiliser uniquement des rouleaux L ou uniquement des rouleaux R dans une même pièce. Toutefois, le mélange de rouleaux L et R est autorisé à condition qu'aucune différence visuelle ne soit constatée avant l'installation. Veillez cependant à **toujours conserver le même sens de pose**, comme illustré ci-dessous.

    Les instructions figurent sur l'étiquette du rouleau :
    Orientation dans un seul sens pour les décors Bois

- **<u>Décors Pierre, Unis et décors Pierre contenant des particules argentées</u>**, Pour les décors Pierre, Unis, les décors all-over ou les décors ne présentant pas de répétition de motif, **<u>il est important d'alterner le sens de pose</u>** et de **<u>ne pas mélanger les indications R/L dans une même installation</u>**

  Les instructions figurent sur l'étiquette du rouleau :
  Orientation inversée pour les décors Pierre et Unis

<u>Séquence des rouleaux et sens de pose du vinyle (produits étiquetés Lentex Flooring)</u>

- N'utilisez pas de matériaux provenant de plusieurs lots dans une même pièce, car le non-respect de la séquence des rouleaux ou le mélange de lots de couleur (lots de production différents) peut entraîner des variations de couleur visibles.
- Pour les revêtements de sol commerciaux uniquement, le verso du produit comporte des marquages du fabricant indiquant notamment la longueur, le numéro de lot ainsi que les bords droit et gauche du matériau :
  - Bord droit : marqué par la lettre « R » et le mot « RIGHT »
  - Bord gauche : marqué par la lettre « L » et le mot « LEFT »
- Lors de l'installation, veillez à ce que les bords marqués des lés adjacents soient positionnés l'un contre l'autre selon le schéma suivant : L–L (LEFT–LEFT) R–R (RIGHT–RIGHT)

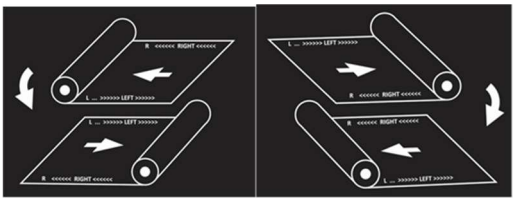

IVC BV
Nijverheidslaan 29
8580 Avelgem - Belgium
BTW BE 0866.682.231

ivc.info@unilin.com
unilin.com

T +32 56 65 32 11

Découpe aux dimensions finales pour l'installation

- Déroulez le rouleau à l'aide d'un chariot ou d'un dérouleur adapté. Ne pliez pas le vinyle.
- N'écrivez jamais au dos du vinyle, sauf avec un crayon à papier. N'utilisez pas de notes Post-it® ni d'autres bandes de marquage au dos du vinyle et évitez tout adhésif contenant des colorants ou des solvants.
- Réaliser les découpes au niveau des joints en utilisant une règle de solier (plate) comme guide. Maintenez la lame de coupe perpendiculaire au sol afin d'obtenir un joint propre et rectiligne
- Une fois le vinyle en rouleau positionné dans la pièce, araser le revêtement en laissant un jeu de 1 mm au niveau des plinthes afin d'éviter les soulèvements et de permettre les mouvements naturels du revêtement de sol vinyle. (1 mm correspond généralement au jeu de dilatation ou de mouvement prévu dans la chape ou le support.)

4. Préparation du support

Avertissement:

- Le type, la qualité et la préparation du support ainsi que du système de support influencent directement le résultat final.
- Il est essentiel que l'entreprise de pose ou l'installateur évalue et accepte la qualité, l'adéquation et l'état du support fini avant de commencer l'installation.
- **Effectuez toujours les mesures à l'aide d'appareils certifiés et étalonnés (humidité, température, humidité relative de l'air, etc.) et conservez les relevés de toutes les mesures réalisées.** Si aucun relevé d'humidité ou de conditions ambiantes n'est disponible avant l'installation pour démontrer que les conditions de pose et les normes applicables sont respectées, aucune réclamation ne pourra être prise en garantie.

a. Exigences relatives au support

- Les revêtements de sol vinyles hétérogènes en rouleau doivent être installés directement sur un support correctement préparé. N'utilisez jamais une sous-couche supplémentaire comme sous-couche acoustique indépendante. Pour les exigences acoustiques, veuillez consulter la gamme de produits avec envers mousse.
- Éliminez systématiquement tous les résidus de colle ainsi que les restes de ragréage ou d'enduit de lissage.
- Les réglementations et normes locales relatives à l'humidité du support doivent être strictement respectées.
  France : DTU 53.12 (2020) – Préparation des supports pour revêtements de sols souples.
  Allemagne: DIN 18356 « Bodenbelagarbeiten » + DIN 18202 « Ebenheitstoleranzen im Hochbau ».
  Belgique: CSTC TV 241.
- En cas de divergence entre les recommandations du fabricant et les normes ou réglementations nationales, l'exigence la plus stricte prévaudra. Des tests de pH et d'absorption de surface sont recommandés dans les pays nordiques, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Exemples de conditions prescrites:

Pays/ Type de support	Pas chauffé	Chauffage au sol
IVC recommendation		
Chape ciment, béton, sable, béton monolithique	< 2.0 CM% - 75% HR	< 1.8 CM% - 75% HR
Béton	< 3.0 WMC% - 75% HR	< 2.0 WMC% - 75% HR
Bois	< 10.0 WMC% - 75% HR	< 6.0 WMC% - 75% HR
Anhydrite (Calcium sulphate)	< 0.5 CM% - 75% HR	< 0.3 CM% - 75% HR
Exceptions régionales:	**Pas chauffé**	**Chauffage au sol**
France Chape ciment, béton, sable, béton monolithique	<4.0 CM% à une profondeur de 4 cm CM% test* - 75% HR	<4.0 CM% - 75% HR
Anhydrite	< 0.5 CM% - 75% HR	
Italie Chape ciment, béton, sable, béton monolithique	<2.0 CM% - 75% HR	< 1.7 CM% - 75% HR
Anhydrite (Calcium sulphate)	< 0.5 CM% - 75% HR	< 0.2 CM% - 75% HR
Allemagne	DIN 18365 Code of Practice	
Australie/Nouvelle-Zélande Chapes ciment	AUS AS 1884 :2021, ASTM F2170 et NZS AS 1884 :2013 <2.4 CM% - 80% HR + Placer la sonde de mesure à une profondeur correspondant à 40 % de l'épaisseur de la dalle en cas de séchage sur une seule face, ou à 20 % de l'épaisseur de la dalle en cas de séchage par les faces supérieure et inférieure	
Royaume-Uni	Supplémentaire : BS 8203 / BS8204-7 Hygrometer test >juillet 2024	

IVC BV
Nijverheidslaan 29
8580 Avelgem - Belgium
BTW BE 0866.682.231

ivc.info@unilin.com
unilin.com

T +32 56 65 32 11

	< 85% HR at 40% Profondeur de mesure en fonction de l'épaisseur de la dalle (épaisseur minimale de la dalle : 100 mm) ; sinon, appliquer les exigences pour un sol non chauffé. <75%, chauffé <65% HR. Bois, avec ou sans chauffage au sol <10% WMC
Chine, Japon, Corée	<4.5 CM% à une profondeur de 4 cm calcium-carbide test* <20% pas chauffé et 10% chauffage au sol HR
Brésil	< 2.5 CM%

Avertissement : La teneur en humidité du support peut s'avérer plus élevée en fonction des conditions climatiques. Le support doit être suffisamment sec.
Pour les supports cimentaires présentant des mesures d'humidité > 2,0 %, ainsi que pour les valeurs dépassant les exigences du fabricant ou des normes nationales, l'utilisation d'une barrière anti remontées d'humidité (DPM) est recommandée. Pour les supports à base d'anhydrite, l'installation doit être reportée jusqu'à ce que les conditions requises soient atteintes.
Pour les supports en béton ou en pierre sur terre plein dépourvus de membrane structurelle contre l'humidité, consultez toujours le fabricant de la membrane afin de vérifier son adéquation. Utilisez un primaire résistant à l'humidité ainsi qu'un composé de ragréage autolissant. Dans le cas des bâtiments recevant du public (ERP), pour les revêtements de sol dépourvu d'un traitement de surface appliqué en usine, une protection doit être assurée au moyen d'un système à base de résine époxy-polyuréthane bi composante (EP), cette exigence constituant une condition fondamentale de validation de la garantie.
Le tableau ci-dessous indique le nombre minimum de mesures d'humidité requises en fonction de la surface et de la taille de la zone d'installation. Lors de l'installation d'un revêtement de sol complet dans un bâtiment, veillez à vérifier chaque niveau et chaque pièce. Les appareils numériques étalonnés permettent d'effectuer des mesures dans toutes les pièces et à chaque étage. La valeur CM % (méthode au carbure) est considérée comme une méthode plus fiable ; les réglementations locales doivent donc toujours être respectées.

Surface	**France** A 4cm	**Italie** À pleine profondeur	**Belgique** À pleine profondeur	**Suisse/Autriche** À pleine profondeur	**Australie/Nouvelle-Zélande** A 40% de la dalle
0-100m²	1	1	2 par 100m²	1 or 2	3
100-500m²	2	3		+1 par 200m²	+1 par 100m²
>500m²	+1 par 500m²	5			

>800m²		8			

- Les revêtements de sol en vinyle en lés en pose libre ou semi-libre nécessitent un support qui soit :
  - Adapté à l'usage prévu, solide, autoportant et exempt de fissures de chape. Les fissures de la chape doivent être réparées à l'aide d'une résine spécifique adaptée.
  - Lisse et plan. Les joints de dilatation et de construction ne doivent pas être rebouchés ni recouverts. Des profilés spécifiques peuvent être nécessaires.
  - Traité avec une barrière contre l'humidité appropriée (primaire), un primaire de rebouchage ou un composé de ragréage pour les supports poreux ou irréguliers.
  - Stable et non sujet à l'expansion, au retrait ou aux mouvements du sol.
  - Propre, durablement sec et exempt de poussière.
  - Exempt d'huile, de cire, de substances chimiques, de produits à base de solvants, de peinture, de mastic, de matières grasses, de graisse, etc.
  - Ne pas utiliser de marqueurs, stylos, peintures à base de solvants ou rubans de marquage sur le support ou sur le revêtement vinyle.

  - Traité avec une barrière contre l'humidité appropriée (membrane pare-humidité appliquée en surface).
  - Le fabricant autorise l'installation sur des planchers techniques surélevés ou sur des panneaux dérivés du bois (OSB, MFP) sous les conditions suivantes :
  - Les panneaux dérivés du bois doivent être installés directement sur une chape correctement préparée ou sur un carrelage céramique propre.
  - Quel que soit le type de panneau dérivé du bois utilisé, la surface doit être traitée avec une barrière contre l'humidité ou un agent isolant afin d'empêcher la migration de l'humidité entre les différentes couches du support.
  - Les joints entre les panneaux ainsi que les zones de fixation doivent être rebouchés, lissés et poncés afin d'éviter les mouvements des panneaux ou le soulèvement des bords.
  - L'ensemble de la surface doit être recouvert d'un composé de ragréage adapté (par exemple un ragréage autolissant conçu pour les supports OSB, MFP ou autres panneaux dérivés du bois destinés à recevoir des revêtements de sol souples).

a. <u>Irrégularités</u>

- Ne jamais installer le revêtement sur des revêtements de sol souples (par ex. moquette, feutre aiguilleté, vinyle avec sous-couche mousse) ou sur des systèmes de revêtements vinyles flottants. Retirer tous les résidus d'adhésifs et de produits de ragréage existants, puis réparer tous les joints ouverts et irrégularités de surface.
- Les irrégularités du support peuvent provoquer un effet de télégraphie permanent ou endommager le revêtement vinyle en lés. Se référer systématiquement aux normes nationales de pose ainsi qu'à la fiche technique du produit pour les exigences spécifiques. En règle générale, l'application correcte d'un ragréage autolissant permet de limiter les effets de télégraphie. Veuillez noter que l'effet de télégraphie et les défauts associés sont exclus de la garantie.

Recommendations

Tolérance sous la règle de 2 m	**Tolérance sous le réglet de 20 cm**	**Joints de carrelage**
≤ 2 mm irrégularité	≤ 0,2-0.5 mm En fonction de l'épaisseur du produit	Autorisé uniquement avec un enduit de ragréage.

- Pour les applications spécifiques, telles que les planchers de véhicules utilitaires avec support irrégulier, sélectionnez un contreplaqué ou un enduit de ragréage approprié afin d'éviter que les

irrégularités n'apparaissent à la surface du revêtement de sol fini par télégraphie. La télégraphie est causée par des irrégularités de planéité du sous-plancher, combinées à l'épaisseur et au type de revêtement de sol vinyle en lés.

- Pour éviter la télégraphie ou les déchirures causées par les chaises à roulettes ou le mobilier, évitez de déplacer les meubles horizontalement sans protection. Utilisez uniquement des roulettes de type W, appliquez des patins de protection en feutre ou évitez les charges roulantes lourdes (EN 12529, ISO 4918).
- Recoupez les chambranles de porte afin de permettre un ajustement correct du revêtement vinyle.

5. Installation

a. Outils et équipements

- Standard : crayon, outil de mesure, règle de coupe en acier.

- Spécifiques:
  - Couteau de sécurité universel (pour la découpe des joints et les découpes de précision), couteau à crochet (pour araser le revêtement le long des murs, couteau quart-de-lune (pour l'arasage des cordons de soudure) et couteau rotatif (pour les applications de soudure à froid avec bande adhésive).
  - Marteau à maroufler
  - Ruban adhésif double face ou adhésif poissant (fixateur), de type Bostik « Saderadhesif »
  - Calle à maroufler en Liège
  - Kit de soudure à froid et ruban de masquage
  - Équipement de soudure à chaud : rainureuse ou gouge à rainurer, couteau d'arasage Mozart, chalumeau à air chaud, buses de soudure (rapide pincée ou ultra) et cordon de soudure.

b. Accessoires

Installation	**Adhésifs**	Voir le guide de recommandation des adhésifs
Finitions	**IVC Soudure à froid**	INVISIWELD STARTERBOX
		INVISIWELD WELDING TAPE 32*(30MMX50M)
		INVISIWELD COLD WELDING 12x132G TYPE A
		INVISIWELD COLD WELDING 10X44G TYPE T
	IVC Cordon de soudure à chaud	WELDING ROD 4MMX100M

c. Contrôle de la température pendant l'installation

- Maintenez une température ambiante comprise entre 18 °C et 30 °C et une température du support comprise entre 15 °C et 29 °C pendant les 24 heures précédant l'installation et durant au moins 72 heures après l'installation.

- Veillez à ce que l'humidité relative de l'air soit maintenue entre 55 % HR et 75 % HR afin de permettre aux adhésifs de gommer rapidement.

d. Précautions relatives au chauffage et au refroidissement par le sol
   - Les zones présentant des températures de surface de sol différentes doivent être séparées à l'aide de joints de dilatation ou de profils de transition.
   - Le chauffage par le sol doit être réglé en mode « protection contre le gel » ou être arrêté 24 heures avant l'installation et pendant toute la durée de celle-ci. Après l'installation, le système doit être remis en service progressivement, en augmentant la température de 5 °C maximum par jour jusqu'à atteindre la température de fonctionnement souhaitée. La température de surface du support ne doit jamais dépasser 27 °C.

e. Méthodes d'installation

Avertissement : Occultez les fenêtres exposées à la lumière directe du soleil afin de limiter les variations de température et d'éviter la formation de zones localement surchauffées pendant l'installation. Évitez également la présence de poussières et de contaminants transportés par le vent.

Pose libre

• **ÉTAPE 1** : Découpez les lés en prévoyant un excédent de 5 à 10 cm pour la réalisation des joints (méthode de la double coupe). En cas de remontée en plinthe, prévoyez une longueur supplémentaire jusqu'au sommet de la plinthe ou de la remontée.
• **ÉTAPE 2** : Déroulez les lés et mettez-les en place en respectant le sens/l'orientation indiqués sur l'étiquette du rouleau (ne pas se référer à la flèche figurant au dos du revêtement vinyle).
• **ÉTAPE 3** : Installez le revêtement en évitant les bulles, les compressions et les tensions. Évitez de positionner les joints au-dessus des joints du support. Réalisez des découpes de dégagement du revêtement afin de l'ajuster autour des équipements existants tels que toilettes, baignoires, îlots de cuisine, etc.
• **ÉTAPE 4** : Effectuez la découpe finale aux dimensions requises. Une fois le revêtement placé dans sa position définitive, prévoyez un jeu de 2 à 3 mm au niveau des plinthes afin d'éviter le gondolement et de permettre les mouvements normaux du revêtement vinyle en lés. Pour une pose de mur à mur sans plinthe, un jeu de 1 mm est nécessaire afin de compenser les mouvements saisonniers.
• **ÉTAPE 5** : Vérifiez que les joints sont parfaitement ajustés bord à bord. Ne comprimez pas les joints, car cela crée des tensions dans le revêtement. Si le revêtement n'est pas parfaitement plat et présente des bulles, cela indique généralement la présence d'une tension entre le revêtement et un point fixe. Dans ce cas, il convient d'identifier l'origine du problème. À l'aide d'une cale à maroufler en liège, travaillez de la bulle vers le point fixe et ajustez les dimensions du revêtement afin de supprimer la tension. L'utilisation d'un ruban adhésif double face au niveau des joints est obligatoire
• **ÉTAPE 6** : Nettoyez le revêtement de sol à l'aide d'une serpillière légèrement humide avant ~~les finitions et~~ l'inspection visuelle finale.

Pose libre assistée

• **ÉTAPE 1** : Si nécessaire, appliquez du ruban adhésif double face aux angles, autour des systèmes de chauffage/ventilation et autour des éléments de mobilier, sans chevauchement ni double application du ruban. Découpez les lés en prévoyant un excédent de 5 à 10 cm pour la réalisation des joints (méthode de la double coupe).
• **ÉTAPE 2** : Déroulez les lés et positionnez-les conformément au sens ou à l'orientation indiqués sur l'étiquette du rouleau. Les flèches sur l'envers du revêtement n'indiquent pas le sens de pose mais le sens de fabrication du revêtement).
• **ÉTAPE 3** : Installez le revêtement en évitant les bulles, les compressions et les tensions. Évitez de placer les joints au-dessus des joints du support. Réalisez des découpes de dégagement ~~dans le vinyle~~ du revêtement afin de l'ajuster autour des éléments fixes tels que les toilettes, les baignoires, les îlots de cuisine, ~~et~~ les meubles intégrés…

• **ÉTAPE 4** : Effectuez la découpe finale aux dimensions requises. Une fois le revêtement placé dans sa position définitive, prévoyez un jeu de 2 à 3 mm au niveau des plinthes afin d'éviter le gondolement et de permettre les mouvements normaux du revêtement vinyle en lés. Pour une pose de mur à mur sans plinthe, un jeu de 1 mm est nécessaire afin de compenser les mouvements saisonniers.
• **ÉTAPE 5** : Retourner soigneusement la moitié des lés afin de préparer la mise en œuvre du ruban adhésif double face le long des murs. Veillez à positionner le ruban double face au droit des bords des lés afin de soutenir les joints. Retirez le film de protection du ruban sur 30 à 40 cm, en commençant depuis les côtés de la pièce. Replacez ensuite la moitié retournée des lés sur le ruban adhésif. Repositionnez les lés, marouflez et fixez-les correctement sur le ruban. Assurez-vous que l'installation reste parfaitement plane et lisse.
• **ÉTAPE 6** : Répétez l'étape 5 pour l'autre moitié des lés.
• **ÉTAPE 7** : Vérifiez que les joints sont parfaitement ajustés bord à bord. Ne comprimez pas les joints, car cela provoquerait des tensions. L'utilisation d'un ruban adhésif double face au niveau des joints est obligatoire
• **ÉTAPE 8** : Pour éliminer les bulles, utilisez une cale à maroufler en liège. Travaillez du centre des lés vers les bords.
• **ÉTAPE 9** : Nettoyez le revêtement de sol à l'aide d'une serpillière légèrement humide avant ~~les finitions et~~ l'inspection visuelle finale.

f. Soudure

- IVC propose une large gamme d'accessoires de soudure compatibles et ne recommande donc pas l'utilisation de produits provenant de fournisseurs tiers.
- La soudure est recommandée, mais n'est pas obligatoire. Dans le cas de la soudure à chaud, les joints doivent être soudés au moins 24 heures après l'installation.
- Soudure à chaud : Les joints sont rainurés à une profondeur ne dépassant pas l'épaisseur de la couche d'usure à l'aide d'un outil de rainurage manuel ou d'une chanfreineuse électrique avant la soudure. Les produits avec envers mousse peuvent être plus difficiles à chanfreiner en raison de la souplesse du vinyle. Effectuez toujours un essai de soudure sur une chute de matériau avant de commencer les travaux afin d'ajuster correctement la vitesse d'exécution et la température. L'ouverture au trafic se fait immédiatement après la soudure
- Soudure à froid:
    - Superposez les deux lés jusqu'à obtenir un alignement correct du décor. Effectuez une double coupe en maintenant la lame parfaitement verticale, en une seule opération (ou en deux opérations pour les revêtements plus épais), en utilisant une règle de solier (plate) comme guide. Lors de la double coupe, la couche supérieure est découpée entièrement, tandis que le lé inférieur ne peut être coupé que partiellement. Dans ce cas, après avoir retiré les chutes et positionné les lés, terminez la coupe du lé inférieur à l'aide d'un couteau à lame croche (en particulier pour les produits avec envers textile).

    - Le résultat doit être un joint parfaitement ajusté, sans espace, surépaisseur ni formation de bulles. Appliquez un ruban de masquage adapté à la soudure à froid, centré sur le joint, puis incisez le ruban le long du joint à l'aide d'un couteau à roulette. Appliquez ensuite le liquide de soudure à froid en introduisant l'aiguille profondément dans le joint et en assurant une application continue et suffisante sur toute sa longueur. Après environ 10 à 20 minutes, selon les conditions ambiantes, l'adhésif présent sur le ruban de masquage doit être sec et le ruban peut être retiré avec précaution. Pour vérifier si le moment est approprié, assurez-vous que le liquide de soudure présent à la surface du ruban est sec. Ne retardez pas le retrait du ruban au-delà de 30 minutes à 1 heure, car celui-ci pourrait devenir difficile à enlever. Le joint peut être soumis à la circulation après 24 heures.

	Compact / Mousse Soudure à froid	Envers textile Soudure à froid	Réparations / remontées en plinthe / joints ouverts Soudure & froid	Soudure à chaud Niveau 5 du ~~pistolet~~ chalumeau à air chaud, 440-450°C, 2-3m/minute
Type	Type A	Type T	Type C 0.3-4mm	>0.50 mm wear layer >0.45 mm for double glass fiber product types
Avantages/ limitations	• Adapté à tous les types de produits et à toutes les applications • Joints plus discrets			• Étanchéité • Applications médicales • Grandes surfaces comportant de multiples joints • Charges roulantes lourdes et chaises à roulettes • Escaliers ou rampes

g. Protection après l'installation

- Ne soumettez pas le revêtement à un trafic intense pendant 72 heures après l'installation afin de permettre à l'adhésif de durcir correctement.
- Maintenez une température ambiante comprise entre 18 °C et 30 °C et une température du support comprise entre 15 °C et 29 °C pendant 72 heures après l'installation. Augmentez la température progressivement et évitez toute hausse supérieure à 5 °C par période de 12 heures.
- Ne placez pas de matériaux à base de caoutchouc ou de latex sur le sol. Évitez également les meubles équipés de pieds en caoutchouc ou en latex ; protégez-les à l'aide de patins en feutre. Retirez tous les débris non adhérents et veillez à éliminer les saletés et les particules abrasives à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai à poils souples. Nettoyez ensuite le sol avec une serpillière en utilisant un détergent à pH neutre (un détergent alcalin si sale) dilué selon les recommandations du fabricant).
- Évitez toute exposition à l'eau pendant 72 heures après l'installation. Après cette période, l'adhésif devient suffisamment résistant à l'eau pour que la force d'adhérence ne soit plus affectée.

6. Gestion des déchets

L'emballage des rouleaux est constitué presque entièrement de matériaux recyclés et est 100 % recyclable. Les instructions de mise au rebut sont indiquées sur l'étiquette de l'emballage. Certains pays peuvent avoir des exigences spécifiques en matière d'étiquetage.

Le programme de reprise (Take-Back Program) a été conçu pour faciliter la collecte et le recyclage des revêtements de sol vinyles hétérogènes usagés, contribuant ainsi à la réduction des déchets et à la promotion du développement durable. Grâce à ce programme, les revêtements sont transformés en nouvelles matières afin de minimiser leur impact environnemental. Selon le type de produit, des solutions de recyclage en boucle ouverte (downcycling) ou de recyclage en boucle fermée de sol à sol (floor-to-floor recycling) sont mises en œuvre.

Ce programme est principalement destiné aux pays européens et au Royaume-Uni, en raison de l'impact des transports sur les émissions de CO_2. Pour les autres régions, veuillez contacter notre équipe commerciale ou l'équipe Recovery à l'adresse recover@unilin.com afin d'obtenir des informations sur les programmes et installations locaux de reprise ou de valorisation des déchets.

7. Conditions générales et garantie

Les conditions générales de vente d'Unilin | Division Flooring (http://conditions.unilin-flooring.com/) ainsi que les clauses de garantie des revêtements de sol vinyles en lés IVC s'appliquent. Elles sont disponibles sur les sites web IVC Commercial (https://www.ivc-commercial.com/en/sheet-vinyl/installation) et IVC Living (https://www.ivc-living.com/en) ainsi que via les liens fournis dans la confirmation de commande. Veuillez les lire attentivement avant l'achat et l'installation et les conserver pour consultation ultérieure.

Toute question complémentaire ou réclamation doit être signalée via le canal de distribution concerné, qui pourra transmettre la réclamation à l'aide d'un formulaire de réclamation à IVC.aftersales@unilin.com, ou, pour la Pologne, au bureau commercial à l'adresse officeflooringpolska@unilin.com

Cette version a été publiée en juillet 2026 et remplace toutes les versions précédentes. La version anglaise prévaut toujours. IVC se réserve le droit de mettre à jour ces informations à tout moment et sans préavis.

Nous vous souhaitons de profiter pleinement de votre revêtement de sol vinyle en lés !